



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-793>

Département(s) de publication : **44, 49, 79, 85**

Annonce n° **26-793**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-134826

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Cholet Agglomération

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20007167800011

**Ville** : CHOLET CEDEX

**Code postal** : 49321

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44, 49, 79, 85

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Renforcement de la charpente de l'espace vert au parc d'exposition de la Meilleraie à Cholet

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45261100

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation concerne le renforcement de la charpente de l'espace vert au parc d'exposition de la Meilleraie à Cholet. Les travaux consistent au renforcement de la charpente pour permettre l'ajout de poids sur la structure, notamment dû au remplacement du système de chauffage et à l'ajout de rideaux intermédiaires. A titre indicatif, les travaux devraient se dérouler à partir de l'été 2026.

**Critères d'attribution** : Les critères sont indiqués au règlement de consultation.

### Section 4 - Informations rectificatives

- En raison des conditions climatiques, la visite des lieux prévue le 6 janvier 2026 est annulée, deux nouvelles visites sont organisées : • jeudi 8 janvier 2026 à 14h00 • vendredi 9 janvier 2026 à 8h30
-

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/01/2026